

SESSION 2012

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES MODERNES

COMPOSITION FRANÇAISE
(Littérature générale et comparée)

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

« Ce n'est pas que l'écrivain sache quelque chose, mais du moins sait-il, lui, qu'il ne sait rien – ainsi que tout homme avec lui. En d'autres termes, la littérature élaborerait un savoir au second degré, une texture parodique où se joueraient et se déjoueraient toutes les connaissances acquises. Grâce au travail accompli par son ironie critique, il renverrait l'homme à son dénuement dérisoire et grotesque. »

Dans quelle mesure ce propos (Alain Vaillant : « Pouvoirs de l'ignorance » in *Écrire/savoir : littérature et connaissance à l'époque moderne* (dir. A. Vaillant, Editions Printer, Saint-Etienne, 1996) éclaire-t-il votre lecture des *Affinités électives* de Goethe, de *Mardi* de Melville et de *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert ?